

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE : PROCEDURE DE DESAFFECTATION  
DU DOMAINE PUBLIC SITUEE QUARTIER FLANQUEGIAIRE D'UNE  
PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE E N°1407 POUR  
PERMETTRE LE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE  
COMMUNAL EN VUE DE SON ALIENATION**

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique relative à la désaffectation du domaine public située quartier Flanquegiaire d'une partie de la parcelle cadastrée E n° 1407 pour permettre le classement dans le domaine privé communal en vue de son aliénation.

**L'enquête sera ouverte du mercredi 10 janvier 2024 au jeudi 25 janvier 2024 inclus.**

Elle se déroulera à la Mairie de Besse-sur-Issole, 15 boulevard Paul Bert, 83890 Besse-sur-Issole.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Besse-sur-Issole pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie du 10 janvier 2024 au 25 janvier 2024 inclus.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune (<https://www.besse-sur-issole.fr/>).

Durant cette période chacun pourra prendre connaissance du dossier consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : [urbanisme.besse@orange.fr](mailto:urbanisme.besse@orange.fr).

Le public peut également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

M CHABAUD, Commissaire Enquêteur,  
Enquête publique désaffectation du domaine public située quartier Flanquegiaire  
d'une partie de la parcelle cadastrée E n° 1407 pour permettre le classement dans le  
domaine privé communal en vue de son aliénation.  
Mairie de Besse sur Issole  
15 Boulevard Paul Bert  
83890 Besse-sur-Issole

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Besse-sur-Issole aux jours et horaires suivants :

- Le 10 janvier 2024 de 9h00 à 12h00 (début de l'enquête)
- Le 25 janvier 2024 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête)

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire de la commune de Besse-sur-Issole un dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées.

  
Le Maire  
Eric COLLIN